

Michel ALLARD
Conseiller municipal
Conseiller communautaire suppléant
41100 Rocé

7 janvier 2014

Monsieur le Président
Communauté du Vendômois rural
15 rue de la Conditia
41100 Naveil

Objet : distribution du courrier

Monsieur le Président,

Comme le relatait la presse (NR du 30/12 /2013) « depuis un mois, les centres de distributions de La Poste de Vendôme, Savigny, Marchenoir et Morée ont changé leurs horaires.... 70 tournées ont été changées et 45 sont désormais étalées sur le matin et l'après-midi. De plus le choix du courrier du matin devient payant. En ce qui concerne la commune de Rocé le courrier est distribué à l'heure du goûter !

Sous prétexte d'une baisse du volume du courrier la direction de la poste utilise la stratégie « du toujours moins de service à la population » (particuliers et entreprises) pour pouvoir encore mieux satisfaire les actionnaires et casser ce qui reste du service public.

Quelles sont les causes premières de la dégradation de la poste ? A l'origine c'est la transposition en France de la directive européenne de 1997 (sous le gouvernement Chirac) qui a engendré l'ouverture à la concurrence du marché postal à partir de 2011. Ajoutons à cela la transformation de la Poste en Société Anonyme.

Il faut aussi rappeler que L'Etat, actionnaire majoritaire du Groupe la Poste devrait tenir ses engagements et financer les missions de service public dévolues à La Poste. C'est vrai pour le service universel du courrier, pour la distribution de La Presse, mais aussi pour la présence postale territoriale et l'accessibilité bancaire.

La population, qu'elle soit rurale ou citadine a besoin des services de la Poste, avec des personnels en nombre, avec un véritable statut.

Il n'y a pas de fatalité à cette situation !!! Si des décisions politiques ont démantelé la Poste et ses services, d'autres décisions politiques peuvent inverser la tendance.

Ensemble nous devons exiger un service postal public de qualité, universel sur tout le territoire. J'ai donc pensé qu'une motion de soutien de la communauté de commune viendrait appuyer notre démarche et ainsi aider notre territoire à rester bien desservi. Tel est le sens de ma démarche.

En vous remerciant par avance de votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Michel ALLARD

